



## **Les Crédits Covid-19 permettent de multiplier par 100 le nombre de clients**

**L'année 2020 a été très exigeante pour la CC Centre, la Coopérative de Cautionnement pour PME, et a ouvert de nouveaux horizons. Les organisations de cautionnement ont joué un rôle central dans le traitement des crédits Covid-19. Les tâches de gestion qui y sont associées continueront à avoir un fort impact sur les coopératives dans les années à venir.**

Le directeur Valentin Werlen résume l'essentiel dans le rapport de gestion: "S'il y a bien une année qui justifie l'utilisation de superlatifs, c'est sans l'ombre d'un doute l'année pandémique 2020." Grâce à une collaboration très intensive avec le SECO et à un échange constant avec les banques, la CC Centre a pu contribuer de manière substantielle à l'action sans précédent consistant à accorder à court terme des crédits Covid-19 d'un montant total d'environ 3,5 milliards de francs aux PME de la zone d'activité de la CC Centre. La base de clients a ainsi été multipliée par près de 100, passant d'environ 300 à quelque 28'000 en l'espace de quelques semaines. La loi sur les cautionnements solidaires liés au Covid-19, adoptée par le Parlement en décembre 2020, attribue des tâches importantes aux quatre organisations de cautionnement reconnues par le SECO dans la gestion des crédits. Parfois, dans le cadre de la lutte contre les abus et du contrôle de l'utilisation des fonds, des mesures drastiques doivent également être prises à l'égard des preneurs de crédit, ce qui est parfois difficile pour la CC Centre en raison de sa marge de manœuvre très limitée dans le cadre des exigences légales.

### **Coopération intensifiée avec les cantons pour l'allocation de cautionnements Covid-19 destinés aux start-up**

Comme la taille du chiffre d'affaires définissait le montant du crédit possible lors de l'octroi des crédits Covid-19, il a rapidement été reconnu au printemps 2020 que les start-up ne pouvaient pas en bénéficier de manière adéquate. C'est pourquoi la Confédération et les cantons participants (dans le domaine d'activité de la CC Centre, il s'agit des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Jura, Lucerne et Soleure) ont mis en place un programme de cautionnement pour ce groupe cible. Les organisations de cautionnement ont une nouvelle fois pris en charge le traitement et ont ainsi soutenu cette mesure importante pour les start-up. Les contacts avec les cantons ont conduit à un approfondissement réjouissant de la coopération existante dans le système de cautionnement ordinaire.

## **Faible taux de pertes dans le système de cautionnement ordinaire**

Les nouveaux crédits cautionnés pour PME d'environ 12 millions de francs dans le cadre du système de cautionnement ordinaire représentent un montant légèrement inférieur à la moyenne par rapport aux années précédentes. Cela est principalement dû à un ralentissement de l'activité d'investissement en raison de l'impact macroéconomique de la pandémie de Covid-19. Les pertes liées aux cautionnements déclenchés en raison de faillites ont été exceptionnellement faibles en 2020, ce qui correspond à l'image d'une année pandémique avec - à première vue - un nombre étonnamment faible de faillites. Les crédits Covid-19-, la réduction de l'horaire de travail et d'autres mesures fédérales et cantonales ont permis de sauver de nombreuses entreprises de l'insolvabilité. La CC Centre doit probablement se préparer à une évolution moins favorable en 2021 et 2022. Toutefois, la base de capital de la coopérative est suffisamment solide pour survivre à une telle phase, puisque 140 % des risques propres nets de la CC Centre (engagements propres moins les provisions constituées) sont couverts par des fonds propres.

Au cours de l'exercice actuel, de nombreux nouveaux processus sont établis et mis en œuvre dans la gestion des crédits Covid-19. Toutefois, le soutien aux PME par le cautionnement de crédits bancaires reste la principale mission de la coopérative. Afin de mieux comprendre les besoins des entreprises et des partenaires bancaires, une enquête de satisfaction des clients sera mise en place cette année et un roadshow sera proposé aux partenaires bancaires.

Berthoud, 27 mai 2021

### **Contact:**

Valentin Werlen, Directeur

Téléphone 034 420 20 21

Email [valentin.werlen@bgm-ccc.ch](mailto:valentin.werlen@bgm-ccc.ch)

### **Notre adresse:**

CC Centre, Coopérative de Cautionnement pour PME

Bahnhofstrasse 59D

3401 Berthoud

### **Site internet:**

<https://www.bgm-ccc.ch/fr/home>

### **Lien vers le rapport annuel 2020:**

[rapport annuel](#)